

250

Pour une offre
plus simple,
plus accessible
et plus efficace



**Caroline Dekerle,
Directrice générale de l'Agefiph**

En région, l'Agefiph se joue au plus près du terrain parce que l'emploi ne se décrète pas mais se construit. C'est bien dans nos régions que se développent les coopérations, que s'accompagnent les entreprises, que s'ouvrent des parcours de formation, que se sécurisent des trajectoires vers et dans l'emploi, et que prennent corps, très concrètement, nos engagements en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Lorsque je suis arrivée à l'Agefiph en septembre 2025, j'ai souhaité aller à la rencontre des équipes dans chacune de nos délégations régionales. J'y ai trouvé des femmes et des hommes engagés, experts, profondément attachés à une mission qui fait sens. J'y ai trouvé aussi une attente forte : celle d'un nouvel élan. Non pas pour changer de cap, mais pour mieux expliquer ce que nous sommes et quel est notre apport concrètement sur les territoires.

Dans un environnement emploi qui évolue, cela devient un enjeu majeur : l'Agefiph ne peut pas seulement être reconnue. Elle doit faire la preuve, chaque jour, de son utilité concrète. Elle doit être plus simple, plus accessible et plus efficace pour assumer ce qu'elle est : un acteur incontournable de l'emploi et du handicap. C'est particulièrement vrai en région, où l'efficacité de l'action au bénéfice de l'emploi des personnes en situation de handicap repose largement sur la qualité des coopérations, sur notre capacité à agir de manière coordonnée et donc sur la clarification du « qui fait quoi ».

C'est le sens de la démarche Transform'Action engagée dès la fin 2025 et portée par nos collaborateurs, notre Conseil d'Administration et nos partenaires sociaux. Une démarche co-construite, en cohérence avec le plan stratégique, pour mieux le rendre opérationnel. Cette transformation répond à 2 enjeux principaux : retravailler notre offre pour une meilleure appropriation par les personnes, les entreprises et les organismes de formation, mais aussi optimiser nos process internes pour renforcer notre efficacité collective et la qualité de service rendue.

J'ai souhaité une pleine implication des collaborateurs de nos délégations régionales car ce sont eux qui prennent le pouls sur les territoires, qui se confrontent tous les jours aux besoins des personnes pour accéder ou conserver un emploi, aux attentes des entreprises et des organismes de formation, aux demandes de nos partenaires. La participation active des collaborateurs régionaux dans les groupes de travail qui vont démarrer dès 2026 est la garantie que les propositions concrètes qui doivent en résulter, ne seront pas hors sol et répondront pleinement aux attentes de ceux que l'on sert.

D'ores et déjà j'ai souhaité accompagner le rapport national de l'Agefiph d'une déclinaison régionale pour donner à voir la richesse de ce travail de terrain. Il dit l'engagement des équipes, la solidité des partenariats, l'importance des initiatives conduites localement. Il montre surtout que l'Agefiph, lorsqu'elle agit au plus près des réalités territoriales, fait bouger les lignes.

Je veux ici saluer très chaleureusement les collaborateurs de nos 14 délégations régionales, en métropole comme en outre-mer. Engager une transformation peut bousculer, mais je sais pouvoir compter sur l'ensemble des Agefiphien et leur volonté de construire avec nos partenaires une Agefiph plus simple, plus accessible et plus efficace.



3 questions à...

Ivan Talpaert
Délégué régional Hauts-de-France

« Rendre l'emploi
inclusif plus concret
et durable »

Quelles sont les caractéristiques spécifiques de votre région en matière d'emploi des personnes en situation de handicap ?

La région Hauts-de-France, avec plus de 6 millions d'habitants répartis sur cinq départements, allie densité et dynamisme. Lille, sa métropole phare, catalyse une grande part de l'activité économique régionale. Avec plus de 8 000 établissements soumis à l'obligation d'emploi et près de 60 000 demandeurs d'emploi handicapés inscrits chez France Travail, le territoire présente à la fois de fortes opportunités et des défis à relever. La région bénéficie d'une population jeune et active, avec des Maisons Départementales des Personnes Handicapées parmi les plus importantes de France en volume de demandes. Les secteurs porteurs sont nombreux : transport, électrification des véhicules, industries diverses, santé et activités maritimes. Ils offrent de réelles perspectives pour l'emploi inclusif.

Comment percevez-vous l'évolution du regard des chefs d'entreprises vis-à-vis du handicap ?

Depuis plusieurs années, les entreprises des Hauts-de-France se montrent parmi les plus actives pour répondre à l'obligation d'emploi. En 2025, cet engagement touche même des secteurs traditionnellement moins concernés, comme la construction, le commerce, l'information-communication ou les activités financières et immobilières. Le handicap n'est plus l'affaire de spécialistes : il s'inscrit désormais dans la politique générale des entreprises, porté par un collectif d'acteurs publics et privés qui s'investissent pour faire de l'inclusion un enjeu partagé.

Quels sont vos souhaits / vos envies pour 2026 ?

Depuis 2020, la délégation Hauts-de-France développe la stratégie du « faire avec », en privilégiant l'accompagnement collectif à l'exigence individuelle. Pour 2026, l'objectif est de renforcer cette approche, d'être mieux visibles et reconnus comme facilitateur auprès des entreprises et des personnes en situation de handicap. Il est aussi de contribuer à rendre l'emploi inclusif plus concret et durable sur l'ensemble du territoire.

Transform'Action : un plan pour mieux servir

L'écosystème de l'emploi et du handicap évolue : nouveaux acteurs, nouvelles organisations, nouvelles attentes. Dans ce contexte, l'Agefiph accélère sa transformation pour être plus simple, plus accessible et plus efficace, et ainsi renforcer son impact.

Notre raison d'être

« Développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé en France. »

3 AMBITIONS À UN HORIZON 2027

1 Simplifier l'offre pour un positionnement clair lisible et différenciant.

2 Optimiser l'organisation pour développer son efficacité collective, son efficience et son impact.

3 Fluidifier les process pour les dysfonctionnements du quotidien.

1 OBJECTIF

Faire rayonner l'Agefiph, légitimer notre rôle et amplifier notre impact au service de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Chaque action du plan Transform'Action prépare aussi la future stratégie de l'Agefiph pour 2028. Les travaux en cours permettent de construire l'avenir.

6 MISSIONS

1

Proposer des **aides** et des **prestations pour les personnes en situation de handicap**, demandeurs d'emploi, salariées ou travailleurs indépendants, afin de compenser leur handicap : près de **86 500 aides** accordées en 2025.

2

Sensibiliser et **accompagner les entreprises** de toute taille dans leur engagement inclusif : plus de **2 200 nouvelles entreprises accompagnées**, dont 1 000 avec un plan d'action handicap en 2025.

3

Former et outiller les référents handicap : **plus de 11 000 référents handicap** en entreprises, en centres de formation, dans les syndicats et les OPCO, formés, outillés et constitués en un réseau national.

4

Accompagner les organismes de formation pour être accessibles à tous : **3 000 organismes de formation** ordinaires accompagnés en 2025.

5

Participer à la politique publique emploi/handicap, piloter et **financer** des acteurs comme les **Cap emploi** : Agefiph 1^{er} financeur des **98 Cap emploi** et cofinanceur principal des **98 plateformes emploi accompagné**.

6

Soutenir l'innovation et la recherche, **produire des données** emploi et handicap : une **trentaine de projets innovants** appuyés et financés en 2025.

POURQUOI CES CHANGEMENTS ?

L'Agefiph est largement reconnue, mais ses actions restent encore insuffisamment visibles. Ces évolutions visent à présenter concrètement nos interventions, à rendre notre offre et nos missions plus claires pour tous, et à valoriser ce que nous apportons aux personnes en situation de handicap, aux employeurs, aux organismes de formation et aux partenaires.

LA SITUATION DE L'EMPLOI EN RÉGION

Personnes handicapées inscrites à France Travail à fin déc 2025 (cat A-B-C)

59 029 (+ 1,1% par rapport à 2024),
soit 10,9% du total des demandeurs d'emploi.
Part du régional sur le total national 11,4%

Personnes handicapées maintenues dans l'emploi dans le secteur privé

3 091 (+ 5,1% par rapport à 2024)
Part du régional sur le total national 12,7%

LA RÉPONSE À L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (OETH) EN 2024

Entreprises assujetties à l'obligation d'emploi

8 193 (- 0,8% par rapport à 2023)
Part du régional sur le total national 7,4%

Taux d'emploi légal, en équivalent temps plein, dans les entreprises
de 20 salariés et plus¹

6% (+ 0,3 pt par rapport à 2023)

Entreprises ayant un taux d'emploi supérieur ou égal à 6%

44% (+ 2 pts par rapport à 2023)

Entreprises n'employant aucune personne en situation de handicap

21% (+ 1 pt par rapport à 2023)

¹. Le taux prend en compte une majoration pour l'emploi de salariés
en situation de handicap âgés de 50 ans et plus.

LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES RÉGIONAUX

32 827 162 € Part du régional sur le total national 8,2 %

3 134 617 €

**Accompagnement
des entreprises**

Part du régional
sur le total national 3,7%

14 280 571 €

Financement Cap emploi

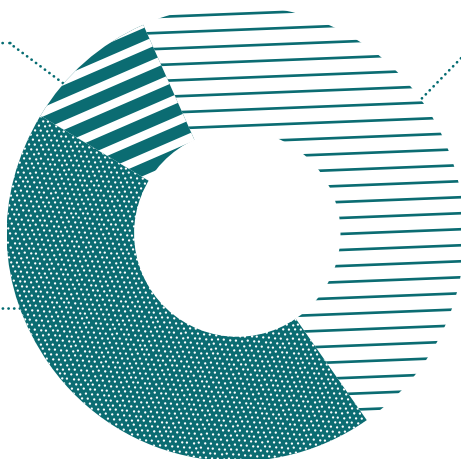
Part du régional
sur le total national 10,1%

7 Cap emploi

15 411 973 €

**Aides et prestations
pour les personnes**

Part du régional sur le total
national 8,8%



L'ACTIVITÉ RÉGIONALE

**Nombre de référents handicaps
accompagnés**

816

Part du régional sur le total national 7%

**Nombre d'entreprises accompagnées
dans la région**

132

Part du régional sur le total national 5,4%

**Nombre d'aides et prestations
délivrées dans la région**

8 384

Part du régional sur le total national 9,8%

**Nombre d'utilisateurs du service d'appui
à la professionnalisation**

4 206

Part du régional sur le total national 9,2%

MESURE NATIONALE DE LA SATISFACTION

97 %

taux de satisfaction **des personnes en situation
de handicap** bénéficiaires des aides ou des
prestations de l'Agefiph (stable par rapport à 2024)

98 %

taux de satisfaction **des entreprises** bénéficiaires
des aides ou des prestations de l'Agefiph
(stable par rapport à 2024)

01 Tout pour le maintien dans l'emploi

Dans les Hauts-de-France, l'Agefiph met tout en œuvre pour que personne ne soit laissé sur le bord du chemin. Depuis fin 2024, la délégation travaille main dans la main avec **PRESANSE**, la fédération des services de santé au travail, pour que les professionnels connaissent et utilisent pleinement toutes les aides disponibles : **aménagement de poste, matériel adapté, reconnaissance de la lourdeur du handicap...** L'objectif : permettre aux personnes en situation de handicap de rester dans l'emploi et aux entreprises de sécuriser les parcours. Ce partenariat vise notamment à former et à outiller les services de santé au travail pour prévenir les ruptures de carrière et construire des parcours professionnels durables.

15 000 licenciements
pour inaptitude par an

5 000 maintiens
réalisés grâce à l'Agefiph

02 Collaboration stratégique avec France Travail

L'Agefiph renforce aussi son partenariat avec France Travail pour améliorer l'inclusion sur le terrain. En 2025, plus de 70 conseillers professionnels ont bénéficié d'actions de professionnalisation afin de comprendre les besoins des entreprises et proposer des solutions concrètes aux personnes en situation de handicap. Ces conseillers font partis des 300 membres des « teams handicap » présents dans les 85 Lieux Uniques d'Accompagnement du public. Pour 2026, l'ambition est d'élargir cette approche à l'échelle des territoires et de mobiliser tous les conseillers d'un bassin. L'objectif est de faire de l'inclusion une démarche partagée et concrète, qui valorise chaque action et améliore réellement l'accès à l'emploi pour tous.

1 500 conseillers
« teams handicap »

70 conseillers
formés
